

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 115 (1989)
Heft: 10

Artikel: Depuis Rhône-Alpes: la région de Genève
Autor: Weill, Michel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-76911>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Depuis Rhône-Alpes : la région de Genève

Que des acteurs économiques genevois s'adressent à un spécialiste de Rhône-Alpes pour avoir un point de vue « extérieur » sur leur ville ne peut être l'effet du hasard. Et ce spécialiste peut avoir certes un point de vue extérieur à Genève, mais détaché sûrement pas ! Tel était certainement l'objectif recherché, d'autant que, au même titre que l'avenir, le thème de la région est placé au centre de la réflexion de ce numéro.

Quelle est la région de Genève ? Quelle peut-elle être dans l'avenir ? Voilà les questions auxquelles un Rhônalpin, tout à fait concerné, et donc partial, peut apporter quelques éléments de réponse.

Vue de Rhône-Alpes, qu'est-ce que Genève ?

Rhône-Alpes, c'est une population et un territoire presque aussi grands que la Suisse. Pour un Rhônalpin, Genève est une agglomération du même ordre que Grenoble ou Saint-Etienne, trois fois plus petite que l'agglomération lyonnaise, environ 8 % de la population régionale. C'est en quelque sorte la

PAR MICHEL WEILL,
LYON (FRANCE)

quatrième métropole de la région qui remplit à ce titre les mêmes fonctions que les autres grandes villes sur une partie de son territoire.

Au-delà de cet aspect « basement » quantitatif, surgissent des réalités qui rendent une telle description bien superficielle :

- Genève n'est pas seulement une ville au sens français du terme, pourrait-on dire, mais aussi un canton d'un pays fédéral alors que la région est en France une réalité institutionnelle récente, encore faible, prise entre un Etat centralisé et des départements forts de deux siècles de légitimité ; qui plus est Rhône-Alpes, en tant que région, n'a pas de racines historiques ni Lyon de légitimité en tant que capitale régionale ;
- Genève, au-delà de sa taille, exerce sur les Rhônalpins une véritable fascination ; c'est, à leur porte, une ville qui possède tout ce qu'ils souhaitent pour eux-mêmes : la richesse, le plein-emploi, le caractère international et l'image de marque mondiale.

Les relations aujourd'hui

Jusqu'à présent cette fascination a surtout engendré un sentiment de jalousie entretenu par l'ignorance, en parti-

culier avec Lyon. Il faut dire que les communications entre les deux villes étaient plutôt lamentables, « une route qui fait mille et un détours, un tortillard pas très fréquent qui met plus de temps que le TGV Lyon-Paris pour une distance trois fois plus courte, et pas de liaison aérienne, Air France faisant le blocus pour des raisons évidentes de concurrence », écrivait récemment un journal suisse.

Pourtant les relations économiques sont intenses : la Suisse est le sixième partenaire économique de Rhône-Alpes et le second investisseur étranger après les Etats-Unis ; de nombreuses entreprises suisses sont installées depuis longtemps dans la région, et au-delà de la couronne française de Genève : Ciba-Geigy, BBC, Sandoz, Bally, Schindler, Givaudan, pour ne citer que ces noms-là.

Malgré cela, on en était resté, jusqu'à un passé très récent, à des relations avec son voisinage immédiat, sans même qu'on puisse parler de l'émergence d'une région urbaine transfrontalière tant la différence des systèmes politiques, législatifs, réglementaires fait obstacle au desserrement de l'habitat permanent, des activités et de bon nombre d'équipements. De ce fait, Genève n'exerce sur son environnement français qu'une influence limitée à certains domaines et n'apparaît pas en mesure de jouer un rôle de commandement malgré un pouvoir économique et financier très puissant.

Les esprits évoluent

Depuis quelque temps les choses bougent ; l'effet de l'échéance européenne de 92 soulève pour la Suisse et Genève des questions redoutables ; mais le déclic provoqué dans les esprits en Rhône-Alpes n'est pas moins fort, d'autant plus que les décisions sur l'ouverture du grand marché européen ont été concomitantes de la montée en

puissance en France du fait régional. L'amélioration progressive des liaisons routières dans le sillon alpin d'abord, l'achèvement prochain de l'autoroute Lyon-Genève ensuite, mettant les deux villes à une heure et demie de distance, ont également contribué puissamment à la prise de conscience en Rhône-Alpes du fait et des potentialités genevois.

On en voudra pour preuve la place que Genève a occupée récemment dans les réflexions prospectives menées dans la région¹, une étude commandée conjointement par la préfecture de région, le Conseil régional et l'agence d'urbanisme de la communauté urbaine de Lyon, sur les relations Lyon-Genève-Grenoble, et la réflexion du Service d'études du secrétariat général pour les affaires régionales sur la « couronne française de Genève ».

Des intérêts géostratégiques communs

Quel est l'environnement européen dans lequel nous allons devoir vivre les uns et les autres dans les vingt prochaines années ? D'après le rapport *Rhône-Alpes ? Une prospective*², l'Europe sera composée de trois grands ensembles :

- au nord-ouest l'Europe des capitales et des conurbations, cœur politique, financier et démographique de la CEE, où les liaisons à grande vitesse vont dans un proche avenir abaisser considérablement les distances temps ;
- à l'ouest et au sud une Europe des rivages et des périphéries, marginalisée par rapport au centre de gravité de l'Europe, mais qui progresse rapidement ;
- au centre, de part et d'autre des Alpes, l'Europe médiane alpine, caractérisée par des métropoles non capitales s'appuyant sur un réseau dense de villes moyennes, par de grands groupes industriels et un tissu de PME très créatives et à haut niveau technologique. Cet ensemble

¹ Syndicat d'études et de programmation de l'agglomération lyonnaise : *Lyon 2010 - Un projet d'agglomération pour une métropole européenne*, octobre 1988.

² *Rhône-Alpes ? Une prospective*, rapport du groupe présidé par Jean Carrière au préfet de région et au président du Conseil régional.

Quatre études comportant des éléments de réflexion sur les relations entre Genève et la région Rhône-Alpes.

Titres des études	Commanditaire	Auteur principal	Objectif
La couronne française de Genève Potentialités et problématique du développement (46 pages; juin 1987)	Préfet de la région Rhône-Alpes	Service d'études du Secrétariat général pour les affaires régionales (SESGAR)	Evaluer les potentialités offertes par Genève au développement économique et urbain de la région frontalière
Lyon - Genève - Grenoble Comparaisons - relations - enjeux Constats - tendances - propositions (114 pages + annexe; juin 1988)	- Préfecture de la région Rhône-Alpes - Conseil régional Rhône-Alpes - Agence d'urbanisme de la communauté urbaine de Lyon	- Bureau d'études TEN Rhône-Alpes (Dominique Gaudron, Claude Villard)	Apporter des éléments de connaissance factuelle et de stratégie en vue d'une réflexion sur la coopération possible entre les trois métropoles
Lyon 2010 Un projet d'agglomération pour une métropole européenne (193 pages + annexe; octobre 1988)	Syndicat d'études et de programmation de l'agglomération lyonnaise (SEPAL)	Agence d'urbanisme de la communauté urbaine de Lyon (AG.UR.CO.)	Présenter un projet d'agglomération pour réviser le Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) de Lyon
Rhône-Alpes? Une prospective (114 pages + annexe; décembre 1988)	Préfet de la région Rhône-Alpes et président du Conseil régional Rhône-Alpes	- Commission présidée par Jean Carrière - Secrétariat assuré par le SESGAR	Donner aux acteurs régionaux les éléments socio- et géo-stratégiques nécessaires à l'élaboration de leurs stratégies à long terme

ble apparaît au sein de l'Europe à la fois comme le plus dynamique économiquement et comme celui où la qualité de la vie est la plus élevée.

Si Genève et la Suisse en font à l'évidence partie, tout tend à démontrer qu'il en va de même pour Rhône-Alpes, même si celle-ci doit affirmer une volonté stratégique de s'y arrimer plus solidement.

Mais au sein de cet ensemble il y a une culture dominante, la germanique, et un axe majeur Munich-Zurich-Milan. Or dans l'avenir la dimension culturelle sera de plus en plus déterminante, y compris pour le développement économique, ne serait-ce qu'en raison de la place croissante des industries de la communication et de la créativité dans la capacité concurrentielle des produits. Renforcer la synergie francophone, voire italo-francophone dans l'Europe alpine est de l'intérêt commun de Rhône-Alpes et de Genève. L'analyse des complémentarités économiques fait apparaître un autre point de convergence: l'économie genevoise est désormais tertiaisée à 80%; son point fort est constitué par les services aux entreprises et les services financiers. La base industrielle de ces services reste modeste, de même que l'activité de recherche scientifique et technologique; or Rhône-Alpes est une région industrielle et un pôle de recherche d'importance européenne et d'excellence mondiale dans de nombreux domaines (électronique, biotechnologies, matériaux, chimie, physique fondamentale, mathématiques appliquées).

De plus Genève a besoin, pour continuer à croître, de se desserrer sur le territoire régional, et elle est la seule ville helvétique dont la population continue à augmenter.

La question aéroportuaire constitue une bonne illustration de cette communauté d'intérêts stratégiques: Cointrin a longtemps été, est encore, la bête noire de Lyon-Satolas; mais dans trois ans, il faudra moins de 2 heures du cœur de Lyon pour être au cœur de Paris-Roissy; de même Cointrin, gêné dans son développement par le contexte géographique, se voit de plus en plus concurrencé par Zurich: n'y a-t-il pas là possibilité de concertation et d'action commune?

Mais Genève reste en Suisse

La richesse et le plein-emploi de Genève, et plus largement de la Suisse, ne sont pas, les Rhônalpins le savent comme les autres, le fait du hasard: l'application du principe de préférence nationale, liée à un taux de rotation de la main-d'œuvre étrangère traditionnellement très fort, a permis, à côté de la structure spécifique de l'économie suisse, d'éviter pour l'essentiel le chômage; de même, l'image de lieu refuge pour les patrimoines reste intacte. Les avantages liés à ces spécificités laissent douter que les Suisses, et donc les Genevois, veuillent s'intégrer à l'Europe communautaire. Une frontière demeurera donc très vraisemblablement, d'autant plus fortement ressentie que les autres disparaîtront. Cette situation constituera un handicap certain à une meilleure articulation de Genève avec le réseau des villes rhônalpines, réseau que la région pour sa part essaie de renforcer.

D'autre part, dans un certain nombre de domaines, il ne sera sans doute pas facile aux Genevois d'arbitrer entre les intérêts globaux de la Confédération dont ils peuvent être légitimement soucieux, et ceux de Rhône-Alpes - on pense par exemple aux liaisons ferrées à grande vitesse.

En conclusion, il y a très certainement de nombreux domaines où, de manière pragmatique, la coopération peut s'approfondir de manière fructueuse pour les deux parties, que ce soit pour l'aménagement de ce qui

pourrait devenir un jour la région urbaine de Genève ou avec l'ensemble de la région Rhône-Alpes et ses villes principales. Les domaines d'application possibles sont sûrement l'économie, mais aussi la recherche et la formation, la culture, les transports. Mais cet approfondissement nécessite vraisemblablement, au-delà d'un certain stade, de faire des choix un peu plus globaux. Genève restera-t-elle d'une certaine manière une enclave, un peu comme Monaco ou les Bahamas, ce qui a ses avantages, mais en même temps les inconvénients d'une ville qui n'embrasse pas vraiment son espace qu'elle nourrit et qui la nourrit? Fera-t-elle le choix de s'ancrer plus fortement dans son environnement, qui apparaît alors assez naturellement être Rhône-Alpes, avec laquelle elle a 120 kilomètres de frontières, alors qu'elle n'en a que 6 avec la Confédération? Mais tout choix comprend des contreparties aux avantages - on pense par exemple à la circulation des personnes - et il implique une vision à long terme de son avenir, car c'est à cet horizon que les bénéfices se construisent.

Adresse de l'auteur:

Michel Weill
Service d'études du Secrétariat général
pour les affaires régionales
Rhône-Alpes
34, rue Casimir-Perier
F-69002 Lyon